



La Montagne : « Dans la situation actuelle, avec une inflation essentiellement importée, la BCE adopte une approche mesurée »

Entretien du gouverneur de la Banque de France, Emmanuel Moulin, au journal La Montagne du 30 octobre 2026.

Quelles ambitions traduisent le projet Refondation et cette nouvelle imprimerie de billets bientôt opérationnelle dans le Puy-de-Dôme ?

Nous avons plusieurs objectifs. D'abord, installer la nouvelle imprimerie à proximité de l'actuelle papeterie, à Vic-le-Comte, permettra de rendre la production de billets plus efficace. Nous allons moderniser les équipements, avec une ligne de production entièrement nouvelle, et une autre transférée de Chamalières, et nous optimisons les flux, avec une flotte de chariots automatisés doublée, tout en optimisant la zone de stockage. Ce nouvel outil permettra aussi de diminuer nos consommations de gaz et de baisser nos émissions de CO₂ de 50 %. Et puis il s'agit de garder notre place de leader dans la chaîne de fabrication de billets.

Cet enjeu reste important même si, en Europe, l'usage des billets semble de plus en plus restreint ?

Il est vrai que l'utilisation des billets comme moyen de paiement est en baisse dans les pays européens. Mais cela reste un instrument de paiement important ainsi qu'un moyen de thésaurisation, pour les particuliers notamment. C'est aussi un moyen de paiement sans frais et accessible. De fait, la demande de billets reste en augmentation en Europe. Et ailleurs dans le monde, on note une très forte augmentation de la demande de billets. Certains pays refont leurs gammes, d'autres les renouvellent. La Banque de France reste parmi les meilleurs fabricants de billets. Nous en fabriquons déjà pour 14 pays africains et nous avons remporté récemment une partie de la production de billets pour les Philippines. Aujourd'hui, nous fabriquons plus de 60 % de billets pour l'international, le reste en euros.

Des billets en euros appelés eux aussi à évoluer ?

Oui, dans le futur, nous aurons une nouvelle gamme de billets en euros à fabriquer. Une consultation de la population sur le graphisme des nouveaux billets a été lancée, pour choisir entre les thèmes des oiseaux et des rivières d'une part et des personnages célèbres et de la culture d'autre part. Près de 10 millions de personnes ont répondu. Nous devrions en avoir les résultats d'ici la fin d'année. Ensuite, nous déciderons au Conseil des gouverneurs de la BCE du calendrier d'émission des nouveaux billets.

Au-delà de cette décision, quel est le rôle principal de la BCE ?

La BCE et la Banque de France ont un mandat clair : la lutte contre l'inflation. Aujourd'hui, dans la zone euro, la hausse des prix s'établit sur un an à 3,8%, et à 3,4% en France. L'inflation est essentiellement liée à la hausse des prix de l'énergie du fait de la guerre au Moyen-Orient. Nous sommes au-dessus de la cible des 2% qui correspond à notre objectif de stabilité des prix à moyen terme. Mais hors énergie et produits frais, les prix restent relativement stables. De même, nous ne notons pas à ce stade d'effet d'entraînement sur les salaires. Dans la situation actuelle, avec une inflation essentiellement importée, la BCE adopte une approche mesurée. Elle a augmenté deux fois ses taux directeurs en juin et septembre [taux d'intérêt de référence à 2,50% le 16 septembre, NDLR] et ce jeudi, elle a décidé de maintenir ses taux inchangés. Nous continuons de suivre de très près la situation de l'inflation et nous agissons en fonction des données en notre possession lors de nos futures réunions.

En France, sur le sujet de la dette, certains candidats à la présidentielle, Jean-Luc Mélenchon en tête, évoque l'idée d'effacer les créances que détient la Banque de France. Est-ce plausible ?

Je n'ai pas vocation à m'immiscer dans la campagne présidentielle. La Banque de France est neutre politiquement. Mais certaines propositions peuvent mettre en cause l'avenir même de la Banque de France. Celle-ci détient des créances auprès de l'État à hauteur de 488 milliards d'euros [sur un total de 3.600 milliards de dette pour la France au deuxième trimestre 2026, NDLR]. Les propositions émises sont peu précises. On parle parfois de brûler la dette due à la Banque de France ou de la geler. Mais ce qui est certain, c'est qu'annuler la dette due à la Banque de France équivaldrait à laisser un trou de près de 500 milliards dans son bilan. Cela mettrait en difficulté la Banque de France mais aussi l'ensemble de la zone euro et le secteur financier, sans aucun gain pour les finances publiques puisque la Banque de France appartient à l'État. La France n'a jamais fait défaut sur sa dette, depuis 1797. Évoquer une telle annulation, non seulement, ça ne rapporterait pas grand-chose mais cela nous coûte déjà car cela crée de la défiance vis-à-vis de notre pays.

Certains évoquent aussi l'idée que la BCE pourrait venir en aide à la France. Le fera-t-elle ?

Cela ne fait pas partie des missions de la BCE de régler les problèmes budgétaires des États. Nos problèmes budgétaires doivent être réglés en France, notamment par le vote d'un budget qui réduit le déficit. C'est cela qui permettra de rassurer nos investisseurs sur la direction que prend le pays.